

Tiens, rev'là la Scientologie ! Schyns avertit les écoles

La ministre de l'Éducation a envoyé une circulaire à tous les établissements de Bruxelles et Wallonie

L'Église de la scientologie fait-elle une nouvelle tentative pour entrer dans nos écoles ? La ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH) a en tout cas envoyé une circulaire de mise en garde à toutes les écoles. En cause, l'activité d'une association s'occupant de droits de l'homme : United for Human Rights.

« Je tiens à mettre en garde les chefs d'établissement et les enseignants qui ont reçu ou qui pourraient recevoir sous peu des supports didactiques consacrés à l'histoire des Droits de l'Homme publiés par l'Association « United for Human Rights », distribués par l'Église de scientologie et intitulés « Faire des droits de l'homme, une réalité ». L'origine de ces supports impose la plus grande prudence quant à leur exploitation. Aussi, je compte sur chacun d'entre vous pour adopter une démarche critique par rapport à l'éventuelle arrivée de ces outils dans les écoles. »

VIGILANCE

Voilà le début de la circulaire que la ministre Schyns a fait parvenir, ce jeudi, à toutes les écoles de l'enseignement fondamental et secondaire, en Wallonie et à Bruxelles. La raison ? Une école secondaire du réseau libre, sise en Brabant

wallon, a reçu ces supports didactiques. Une seule ? « Il n'y en a qu'une qui nous a alertés », explique le porte-parole de la ministre. « Nous avons réagi, respectant là le principe de vigilance. » Le matériel concerne les droits de l'homme. Un coup d'œil au site Internet de l'association, plutôt

ted for Human Rights ».

CHEVAL DE TROIE

« Il s'agit vraiment d'un principe de vigilance quant aux qualités rédactionnelles et pédagogiques rigoureuses qu'un support relatif à cette thématique doit rencontrer », reprend le cabinet. « En grattant un peu, nous avons découvert que l'Église de scientologie se cachait derrière cette association. Ce qui n'apparaît pas sur le site et nous rend d'autant plus méfiant. Qui avance caché n'a pas forcément que de bonnes intentions... Même si ça reste rare, l'Église de scientologie a déjà utilisé la méthode du cheval de Troie dans nos écoles. »

Cela avait été le cas en 2001 et en 2007 (lire ci-dessous) sous la forme d'une campagne contre la drogue. Il ne faut d'ailleurs pas gratter longtemps sur le Web pour trouver un lien entre United For Human Rights et la Scientologie.

La ministre conclut sa circulaire en invitant ceux qui voudraient en savoir plus à contacter le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (info@ciaosn.be ou 02/504.91.68) qui étudie depuis longtemps cette « drôle d'Église ». En 2013 déjà, le centre parlait de ses « dérives sectaires », même si elle ne la qualifiait pas de secte. ●

DIDIER SWYSEN

« Je tiens à mettre en garde les chefs d'établissement et les enseignants »

Marie-Martine Schyns

« bien fichu », n'éveille aucune méfiance. Promouvoir les droits de l'homme dans un monde qui les voit si souvent maltraités, aucun enseignant ne resterait insensible. Le cabinet de l'Éducation n'a d'ailleurs pas basé la circulaire sur des propos douteux qu'il aurait découverts dans la prose de « Uni-

En 2007, il s'agissait de lutte contre la drogue

D'autres tentatives dans nos écoles depuis 15 ans

Ce n'est pas la première fois qu'une ministre de l'Éducation prend la plume pour mettre en garde les écoles contre les activités de l'Église de scientologie. En 2007, il était question d'une fondation, qu'elle parraine, et qui répandait des documents sur « La vérité sur les drogues ». À l'époque, Marie Arena (PS) était en charge de l'enseignement et avait donc tiré la sonnette d'alarme.

C'était déjà une école libre du Brabant wallon qui avait reçu la prose au courrier. Un envoi d'une « Fondation pour un monde sans drogue » : brochure, DVD et un paquet de fiches consacrées aux joints, à l'ecstasy, à la cocaïne... Sans oublier des bons de commande pour suivre des formations ou se procurer des kits, des invitations à faire des dons et à parrainer d'autres personnes. Dans sa circulaire, la ministre socialiste insistait sur la

« probable origine de ce dossier qui impose la plus grande prudence quant à son exploitation ».

DÉJÀ EN 2001

Ce n'était pas là non plus une première, puisque son prédécesseur, Jean-Marc Nollet (Écolo) avait déjà dû se fendre d'un document officiel en 2001 qui précisait « *qu'il n'était pas exclu que ces campagnes constituent un recrutement déguisé pour l'Église de scientologie* ».

En 2003, c'est un lycée bruxellois qui avait vu des adeptes de la Scientologie distribuer aux élèves une brochure sur les droits de l'homme (tiens, tiens...). Enfin, en janvier 2007, la presse flamande faisait état de campagnes de sensibilisation dans les écoles du nord du pays. Ici aussi, il était question de lutte contre la drogue. ●

D.S.W.

Scientologues célèbres

Tom Cruise ou John Travolta

La Scientologie aime les stars. L'acteur Tom Cruise est l'une des personnalités les plus en vue de l'Église et il ne s'en est jamais caché. On peut citer d'autres noms du show-bizz : les acteurs ou actrices John Travolta, Nicole Kidman, Ann Archer, Juliette Lewis, ainsi que Priscilla et Lisa Marie Presley. À noter que Katie Holmes, mariée à Tom Cruise de 2006 à 2012, a décidé de quitter l'Église, souhaitant protéger sa fille, Suri, née de son union avec Cruise.

Les musiciens Isaac Hayes et Chick Corea figurent aussi parmi les VIP. L. Ron Hubbard avait lancé en 1955 le « Celebrity Project ». Il exhortait les scientologues à convertir des gens connus, allant jusqu'à désigner une liste de ceux qu'il voulait voir rejoindre l'Église. Une liste de 63 noms où l'on retrouvait Ernest Hemingway, Orson Welles, John Ford, Bing Crosby, Pablo Picasso ou Walt Disney. ●

D.SW.

Née aux États-Unis en 1953

En 2016, la justice belge n'a pas décidé son interdiction

L'Église de scientologie a été fondée en 1953 aux États-Unis par L. Ron Hubbard. Elle promeut une méthode, la dianétique, et propose des croyances et pratiques relatives à la nature de l'être humain et de sa place dans l'univers. Les humains seraient des êtres immortels qui ont oublié leur véritable nature...

Elle est considérée comme une religion aux États-Unis et dans quelques pays européens, tels que l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas ou la Suède. Plusieurs rapports parlementaires français l'ont qualifiée de secte. Si la Scientologie revendique 12 millions d'adeptes dans le monde, leur nombre ne dépasserait en fait pas 50.000 personnes (dont 5.000 à Los Angeles), à en croire le réalisateur oscarisé Alex Gibney qui lui a consacré un film documentaire en 2015.

L'ensemble de ses activités et de son patrimoine immobilier lui permettraient de réaliser un

chiffre d'affaires annuel avoisinant les 5 milliards de dollars (4,2 milliards d'euros).

350 PERSONNES EN BELGIQUE

Et en Belgique ? La Scientologie y est apparue vers la moitié des années 70 et a connu son apogée à la fin des années 80, selon le Centre d'information sur les associations sectaires qui parle de ses dérives sectaires, mais ne la qualifie pas de secte. En 1996 et 1997, une commission d'enquête parlementaire dressait la liste des dangers que représente la Scientologie. Ses adeptes sont évalués aujourd'hui à 300, voire 350 personnes.

L'Église s'est d'ailleurs retrouvée devant nos tribunaux, mais en 2016, après sept semaines de procès qui punctuaient 18 années d'enquête, la justice belge déclarait irrecevables l'ensemble des poursuites visant l'interdiction de sa branche belge. ●

D.SW.